



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

ZNIEFF* de type I

N° régional : 01130013

Ancien N° régional :

Marais de la grande Léchère

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 17,82 ha

Ain BRENOD

Niveau de connaissance

Milieux naturels	3	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	1
Végétaux supérieurs	2	Oiseaux	0	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 7

Description et intérêt du site

Le Bugey, situé sur le côté est du département de l'Ain, constitue la partie méridionale du massif du Jura. Les précipitations sont particulièrement abondantes dans cette région puisqu'on relève souvent plus de 1500 mm sur l'année. Toutefois la présence d'un relief karstique particulièrement marqué explique la circulation surtout souterraine de l'eau. C'est pourquoi les zones humides sont si remarquables. La combe de Léchaud, entre la cluse de Nantua et le plateau d'Hauteville, est un synclinal résultant des soulèvements géologiques tertiaires de ce substrat calcaire formé au secondaire. L'abondance des précipitations a favorisé l'installation, sur les replats, de plusieurs tourbières. Celles-ci occupent au total près de 10 % de la surface de la combe de Léchaud. Le marais de la grande Léchère appartient aux tourbières dites alcalines. Elles se développent sur des sols riches en calcaire. La tourbe qui s'y accumule est formée de nombreuses laïches mais aussi de mousses particulières : les hypnacées. Les tourbières alcalines sont fortement présentes dans les vallées alluviales et les Préalpes calcaires où l'influence des glaciers jurassiens et alpiens a été importante. Elles représentent 55% de la surface des tourbières de la région. Les milieux de tourbières alcalines sont très variés. Les prairies humides à Molinie bleue dominent le site. Les groupements de bas-marais à Laïche de Daval se retrouvent dans les secteurs plus humides. La diversité floristique de ces milieux humides est relativement importante. Le marais de la grande Léchère abrite une flore remarquable. Citons par exemple la Fritillaire pintade et la Swertie vivace. Ces belles plantes sont toutes deux protégées en région Rhône-Alpes. La faune rencontrée sur le secteur est elle aussi de premier intérêt. On y trouve plusieurs espèces rares de libellules telles que l'Agrion à pattes larges ou le Gomphus à pincés.

Milieux naturels

37.31

PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIEES

Faune vertébrée

Pas de données disponibles

Flore

Laïche aigüe	<i>Carex acuta L.</i>
Fritillaire pintade	<i>Fritillaria meleagris L.</i>
Swertie vivace	<i>Swertia perennis L.</i>

Faune invertébrée

Libellules

Gomphus à pincés	<i>Onychogomphus forcipatus</i>
Agrion à pattes larges	<i>Platycnemis pennipes</i>

Bibliographie

Pas de données disponibles



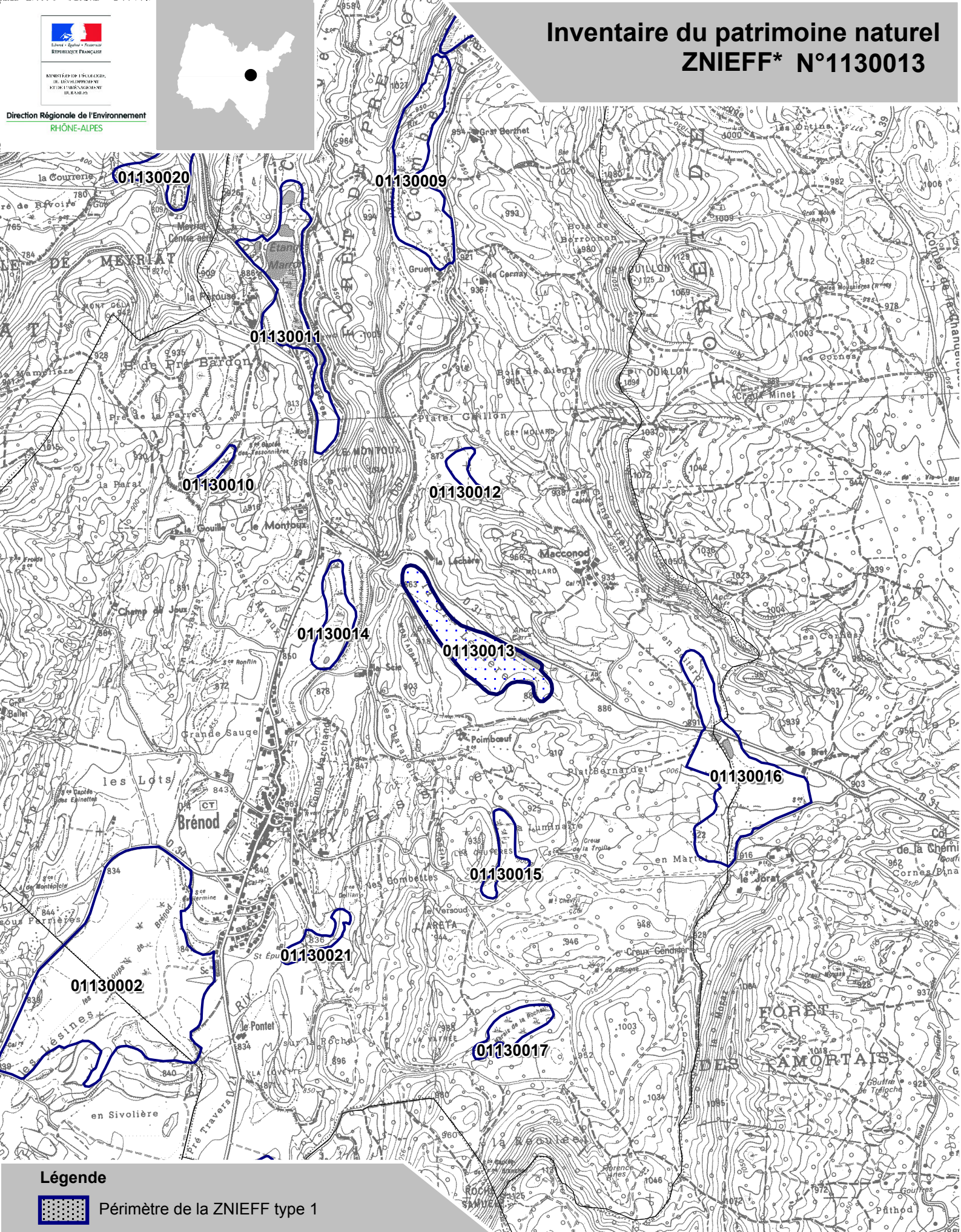
Liberté - Égalité - Fraternité
 REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET DU TERRITOIRE


Direction Régionale de l'Environnement
 RHÔNE-ALPES



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°1130013



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
 Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
 Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Anancy



Echelle : 1 / 25 000
 fonds IGN Scan 25 (C)